



Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail des statistiques des transports

Soixante-septième session

Genève, 25-27 mai 2016

Rapport du Groupe de travail des statistiques des transports sur sa soixante-septième session

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Participation	1–3	3
II. Adoption de l'ordre du jour (point 1 de l'ordre du jour)	4	3
III. Comité des transports intérieurs de la CEE et organes subsidiaires (point 2 de l'ordre du jour)	5–7	3
IV. Collecte de données, évolution méthodologique et harmonisation des statistiques des transports (point 3 de l'ordre du jour)	8–24	3
A. Glossaire des statistiques de transport	8–11	3
B. Système de classification des statistiques des transports (NST 2007)	12–13	4
C. Questionnaire commun	14–17	4
D. Statistiques des accidents de la circulation routière et des accidents ferroviaires	18–21	4
E. Questionnaire pilote sur la circulation routière	22	5
F. Statistiques du transport intermodal	23–24	5
V. Recensements de la circulation dans la région de la Commission économique pour l'Europe (point 4 de l'ordre du jour)	25–28	5
A. Recensement 2015 de la circulation sur les routes E	25–26	5
B. Recensement 2015 du trafic sur les lignes ferroviaires E	27–28	5



VI.	Élaboration d'un cadre d'indicateurs mondiaux pour les objectifs de développement durable (point 5 de l'ordre du jour)	29	6
VII.	Diffusion de statistiques des transports par la Commission économique pour l'Europe (point 6 de l'ordre du jour).....	30	6
VIII.	Activités de renforcement des capacités (point 7 de l'ordre du jour).....	31–32	6
IX.	Groupe de travail intersecrétariats des statistiques des transports (point 8 de l'ordre du jour).....	33	6
X.	Activités statistiques d'autres organisations internationales intéressant le Groupe de travail (point 9 de l'ordre du jour)	34–44	6
	A. Commission européenne (DG MOVE).....	34–38	6
	B. Commission européenne (EUROSTAT)	39–41	7
	C. Forum international des transports (FIT).....	42	8
	D. Commission du Danube.....	43	8
	E. Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer (ERA)	44	8
XI.	Élection du bureau (point 10 de l'ordre du jour).....	45	8
XII.	Questions diverses (point 11 de l'ordre du jour).....	46–47	8
	A. Date de la prochaine session.....	46	8
	B. Renseignements concernant les prochaines réunions sur les statistiques des transports	47	8
XIII.	Résumé des décisions (point 12 de l'ordre du jour).....	48	9

I. Participation

1. Le Groupe de travail des statistiques des transports a tenu sa soixante-septième session du 25 au 27 mai 2016 à Genève, sous la présidence de M^{me} O. Kastlova (République tchèque).
2. Ont participé à la session les pays suivants : Allemagne, Belgique, Canada, Fédération de Russie, Irlande, Pays-Bas, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.
3. L'Union européenne (UE) était également représentée (DG MOVE et EUROSTAT), ainsi que les organisations intergouvernementales suivantes : la Commission économique eurasiennne, l'Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer (ERA), la Commission du Danube, le Forum international des transports (FIT), la Fédération routière internationale (IRF) et l'Union internationale des chemins de fer (UIC).

II. Adoption de l'ordre du jour (point 1 de l'ordre du jour)

Documentation : ECE/TRANS/WP.6/170.

4. Le Groupe de travail a adopté l'ordre du jour provisoire établi par le secrétariat (ECE/TRANS/WP.6/170).

III. Comité des transports intérieurs de la CEE et organes subsidiaires (point 2 de l'ordre du jour)

Documentation : ECE/TRANS/254 et Add.1.

5. Le Groupe de travail a pris note des résultats de la soixante-dix-huitième session du Comité des transports intérieurs (CTI) (23-26 février 2016), en particulier de l'ensemble des activités de ses organes subsidiaires et du secrétariat de la CEE présentant un intérêt pour le Groupe de travail.
6. Le Groupe de travail a été informé de la réunion des présidents des organes subsidiaires du CTI tenue lors de la dernière session de cet organe. Dans le cadre des célébrations du soixante-dixième anniversaire du CTI, le Groupe de travail a décidé de préparer une publication sur les activités du WP.6. Les délégations ont demandé au secrétariat d'en proposer les grandes lignes et de les diffuser parmi les États membres.
7. Le Groupe de travail a été informé que le CTI avait approuvé l'intégralité du rapport et de ses activités connexes en 2015 (ECE/TRANS/WP.6/169).

IV. Collecte de données, évolution méthodologique et harmonisation des statistiques des transports (point 3 de l'ordre du jour)

A. Glossaire des statistiques de transport

Documentation : ECE/TRANS/WP.6/2016/1, ECE/TRANS/WP.6/2016/2.

8. Le Groupe de travail a été informé de l'élaboration de la cinquième édition du Glossaire.

9. Le Groupe de travail a encouragé tous les représentants à participer aux réunions qui seront organisées en vue de la révision du glossaire et a invité le secrétariat à prendre en compte les glossaires relatifs à différents modes dans un souci d'harmonisation (Organisation pour la coopération des chemins de fer, UIC, etc.).

10. Le Groupe de travail a examiné les documents ECE/TRANS/WP.6/2016/1 et ECE/TRANS/WP.6/2016/2 concernant les modifications à inclure dans la cinquième édition du Glossaire. Ces documents seront examinés plus avant lors de l'examen prochain du glossaire.

11. Le Groupe de travail a invité l'ensemble des États membres à suggérer des améliorations et/ou des ajouts au glossaire.

B. Système de classification des statistiques des transports (NST 2007)

Documentation : Document informel WP.6 n° 1 (2016).

12. Le Groupe de travail a pris note du document informel WP.6 n° 1 (2016) sur la classification NST 2007.

13. Les délégations ont été invitées à faire part au Groupe de travail de leur expérience en matière d'utilisation du NST 2007 à la prochaine session et à communiquer au secrétariat leurs questions, leurs demandes ou leurs commentaires éventuels concernant la classification.

C. Questionnaire commun

Documentation : ECE/TRANS/WP.6/2015/1, ECE/TRANS/WP.6/2015/2, ECE/TRANS/WP.6/2015/3.

14. Le Groupe de travail a pris note de la disponibilité des données recueillies au moyen du questionnaire commun pour les statistiques des transports.

15. Le Groupe de travail a pris note du projet de version courte établi par le Forum international des transports, dont il examinera le résultat final.

16. Le Groupe de travail a décidé de créer des équipes spéciales chargées de simplifier davantage le questionnaire commun.

17. Le Groupe de travail a invité tous les États membres à participer plus activement à la collecte des données par le biais de la version Web du questionnaire commun.

D. Statistiques des accidents de la circulation routière et des accidents ferroviaires

Documentation : ECE/TRANS/WP.6/2016/3, ECE/TRANS/WP.6/2016/4 ; document informel WP.6 n° 2 (2016).

18. Le Groupe de travail s'est félicité des présentations de DG MOVE de la Commission européenne et de l'Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer.

19. Le Groupe de travail a décidé d'envoyer un questionnaire pilote sur la collecte de données concernant les principaux indicateurs relatifs aux accidents ferroviaires (ECE/TRANS/WP.6/2016/4) pour les États membres ne disposant pas de données d'autres sources.

20. Le Groupe de travail a été informé des résultats des travaux du Groupe d'experts sur le renforcement de la sécurité aux passages à niveau de la CEE (document informel WP.6 n° 2 (2016)). Il a en outre décidé d'adresser un questionnaire pilote sur les indicateurs, comme demandé.

21. Le Groupe de travail a décidé que cette question resterait inscrite à l'ordre du jour.

E. Questionnaire pilote sur la circulation routière

Documentation : ECE/TRANS/WP.6/2016/5.

22. Le Groupe de travail a pris note de la version officielle du questionnaire pilote sur la circulation routière (ECE/TRANS/WP.6/2016/5).

F. Statistiques du transport intermodal

23. Le Groupe de travail a été informé que les directives sur la compilation de statistiques du transport intermodal au niveau national selon « l'approche allemande » seraient utilisées pour un projet pilote de collecte des indicateurs de transport intermodal.

24. Le Groupe de travail a décidé de garder ce point à l'ordre du jour de sa prochaine session.

V. Recensements de la circulation dans la région de la Commission économique pour l'Europe (point 4 de l'ordre du jour)

A. Recensement 2015 de la circulation sur les routes E

Documentation : ECE/TRANS/WP.6/2013/4 et Corr.1.

25. Le Groupe de travail a invité tous les États membres à appliquer la résolution sur le recensement adoptée en 2014 par le CTI (ECE/TRANS/240, annexe II) et les recommandations relatives à ce recensement adressées aux gouvernements (ECE/TRANS/WP.6/2013/4 et Corr.1).

26. Le Groupe de travail a demandé au secrétariat de consacrer davantage de ressources à la diffusion des résultats du recensement de la circulation routière.

B. Recensement 2015 du trafic sur les lignes ferroviaires E

Documentation : ECE/TRANS/WP.6/2013/5.

27. Le Groupe de travail a invité tous les États membres à appliquer la résolution sur le recensement adoptée en 2014 par le CTI (ECE/TRANS/240, annexe III) et les recommandations relatives à ce recensement adressées aux gouvernements (ECE/TRANS/WP.6/2013/5).

28. Le Groupe de travail a demandé au secrétariat de consacrer davantage de ressources à la diffusion des résultats du recensement du trafic sur les lignes ferroviaires.

VI. Élaboration d'un cadre d'indicateurs mondiaux pour les objectifs de développement durable (point 5 de l'ordre du jour)

29. Le Groupe de travail a été informé des activités du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, notamment en ce qui concerne la liste des indicateurs permettant de mesurer les ODD.

VII. Diffusion de statistiques des transports par la Commission économique pour l'Europe (point 6 de l'ordre du jour)

30. Le Groupe de travail a pris note des travaux sur la base de données en ligne sur les statistiques des transports de la CEE et de l'état d'avancement des publications intitulées « Statistiques des accidents de la circulation routière en Europe et en Amérique du Nord (RAS) » et « Statistiques des transports de la CEE pour l'Europe et l'Amérique du Nord » (qui remplace le Bulletin annuel de statistiques des transports pour l'Europe et l'Amérique du Nord), ainsi que des délais prévus pour leur parution.

VIII. Activités de renforcement des capacités (point 7 de l'ordre du jour)

31. Au cours de sa dernière session, le Comité des transports intérieurs a demandé au secrétariat d'étudier la possibilité d'organiser une réunion régionale sur le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques des transports.

32. Le Groupe de travail s'est félicité de l'organisation prévue au Turkménistan (8 et 9 septembre 2016) d'un atelier sur le questionnaire commun en ligne, visant à rehausser le taux de réponses au questionnaire. Le Groupe de travail sera informé du résultat à sa prochaine session en 2017.

IX. Groupe de travail intersecrétariats des statistiques des transports (point 8 de l'ordre du jour)

33. Le Groupe de travail a pris note des activités menées par le Groupe de travail intersecrétariats des statistiques des transports pendant l'année écoulée.

X. Activités statistiques d'autres organisations internationales intéressant le Groupe de travail (point 9 de l'ordre du jour)

A. Commission européenne (DG MOVE)

34. La représentante de DG MOVE a informé le Groupe de travail des faits nouveaux sur le plan de la politique communautaire des transports et de leurs incidences sur les statistiques. Il a présenté un outil interactif permettant de comparer les résultats des États membres sur la base de 29 indicateurs couvrant quatre domaines différents (marché intérieur, investissements et infrastructures, énergie, union et innovation, et populations).

35. Il a informé le Groupe que l'Observatoire européen des carburants de substitution intégrerait les données, informations, reportages, bulletins d'information et autres publications pertinents. La priorité irait à l'électromobilité, à l'hydrogène et au GNL/GNC.

36. Pour le questionnaire commun, la représentante de DG MOVE a suggéré une double vérification des chiffres indiqués dans le questionnaire à partir d'autres sources extérieures, afin de faire ressortir d'éventuelles incohérences dans les données. Par exemple :

- Matériel ferroviaire : les données indiquées dans le questionnaire doivent être égales ou supérieures à celles provenant de l'UIC dans la mesure où l'ensemble des entreprises doivent être prises en compte et non une partie d'entre elles seulement. Il peut toutefois arriver que cela ne soit pas le cas ;
- Trafic ferroviaire : les trains-kilomètres rapportés dans le cadre du questionnaire peuvent différer (parfois sensiblement) des données communiquées au titre du Règlement (CE) n° 91/2003 ;
- Infrastructure ferroviaire : en 2016, l'Allemagne a indiqué que les données consignées dans le questionnaire (41 000 km) étaient trop hautes si on les comparait à celles provenant d'autres sources (UIC : environ 33 000 km, DESTATIS : autour de 37 800 km, et Groupe des régulateurs indépendants (IRG-Rail) : environ 38 800 km). De même, la Norvège a fait observer que la valeur donnée dans le questionnaire était trop élevée car elle englobait des lignes qui n'étaient plus utilisées.
- Infrastructure routière : il n'est guère possible de voir si toutes les données font référence à la même période de l'année (début ou fin d'année, ou quelque part entre les deux) ;
- Parc de véhicules routiers : ces données sont sujettes à de nombreuses révisions en raison des changements apportés aux registres nationaux ;
- Nouvelles immatriculations : nombreuses divergences entre les données du questionnaire et celles provenant d'autres sources (par exemple celles de l'Association des constructeurs européens d'automobiles). L'explication réside peut-être dans l'immatriculation de véhicules d'occasion.

37. Pour la refonte du questionnaire commun, la représentante de DG MOVE a recommandé de fixer un objectif indicatif en vue de la réduction du nombre des questions à faire figurer dans le questionnaire en évaluant les chances d'y parvenir pour chaque question, eu égard à leur importance pour la prise de décisions et l'analyse économique.

38. La représentante de DG MOVE (secrétariat de CARE) a présenté la méthode de la base de données CARE et fait état des progrès accomplis dans l'harmonisation de la définition des personnes gravement blessées lors d'accidents de la circulation routière selon l'échelle de gravité MAIS 3+ (Maximum Abbreviated Injury Scale). Elle a en outre fait savoir que près de la moitié des États membres de l'UE s'étaient servis de cette échelle en 2014 pour rendre compte de la situation sur ce plan.

B. Commission européenne (EUROSTAT)

39. Le représentant d'EUROSTAT a informé le Groupe de travail des activités menées par son organisation et des principaux objectifs de son programme de travail, en particulier deux propositions à caractère juridique concernant le rail et les voies navigables.

40. Parmi les priorités d'EUROSTAT en 2016, il a mentionné la poursuite de la rationalisation et de l'harmonisation des transports, en particulier les deux collectes volontaires de données et les subventions d'EUROSTAT en 2016 (l'une pour la mobilité des voyageurs à hauteur de 600 000 euros et l'autre pour le transport intermodal à hauteur de 150 000 euros).

41. Le Groupe de travail a aussi été informé du projet d'EUROSTAT sur la sécurité.

C. Forum international des transports (FIT)

42. Le représentant du FIT a décrit les résultats du sommet annuel qui s'est tenu à Leipzig (Allemagne) du 18 au 20 mai 2016. Il a également informé le Groupe de travail de la troisième Réunion du FIT sur les statistiques des transports (17 et 18 mars 2016) et de la première réunion du Groupe de travail sur les mégadonnées et les données ouvertes (23 et 24 mars 2016).

D. Commission du Danube

43. La représentante de la Commission du Danube a informé le Groupe de travail des activités que son organisation a menées récemment.

E. Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer (ERA)

44. Le représentant de l'ERA a présenté les statistiques de l'Agence sur la sécurité.

XI. Élection du bureau (point 10 de l'ordre du jour)

45. Conformément au Règlement intérieur de la Commission et selon l'usage, le Groupe de travail a élu M^{me} Olga Kastlova (République tchèque) Présidente et M. Peter Smeets (Pays-Bas) Vice-Président pour ses sessions de 2017-2018.

XII. Questions diverses (point 11 de l'ordre du jour)

A. Date de la prochaine session

46. Le Groupe de travail a décidé de tenir sa prochaine session du 14 au 16 juin 2017. La première journée sera consacrée à des questions présentant un intérêt particulier, dont le choix sera fait à partir des propositions reçues des délégations.

B. Renseignements concernant les prochaines réunions sur les statistiques des transports

47. Le Groupe de travail a pris note des dates et lieux fixés à titre provisoire pour les réunions des organes ci-après en 2016-2017 :

Groupe de travail des statistiques du transport routier de marchandises (EUROSTAT)	9 et 10 juin 2016
Base de données CARE (Bruxelles)	8 octobre 2016
Groupe de coordination des statistiques des transports (CGST, EUROSTAT)	24 et 25 novembre 2016
Réunion du FIT sur les statistiques	Mars 2017
Groupe de travail des statistiques des transports de la CEE (WP.6)	7 au 9 juin 2017
Comité de coordination des statistiques des transports (EUROSTAT)	Novembre/décembre 2017

XIII. Résumé des décisions (point 12 de l'ordre du jour)

48. Comme convenu et conformément à la décision du CTI (ECE/TRANS/156, par. 6), le secrétariat a établi le présent rapport en collaboration avec le Président.
